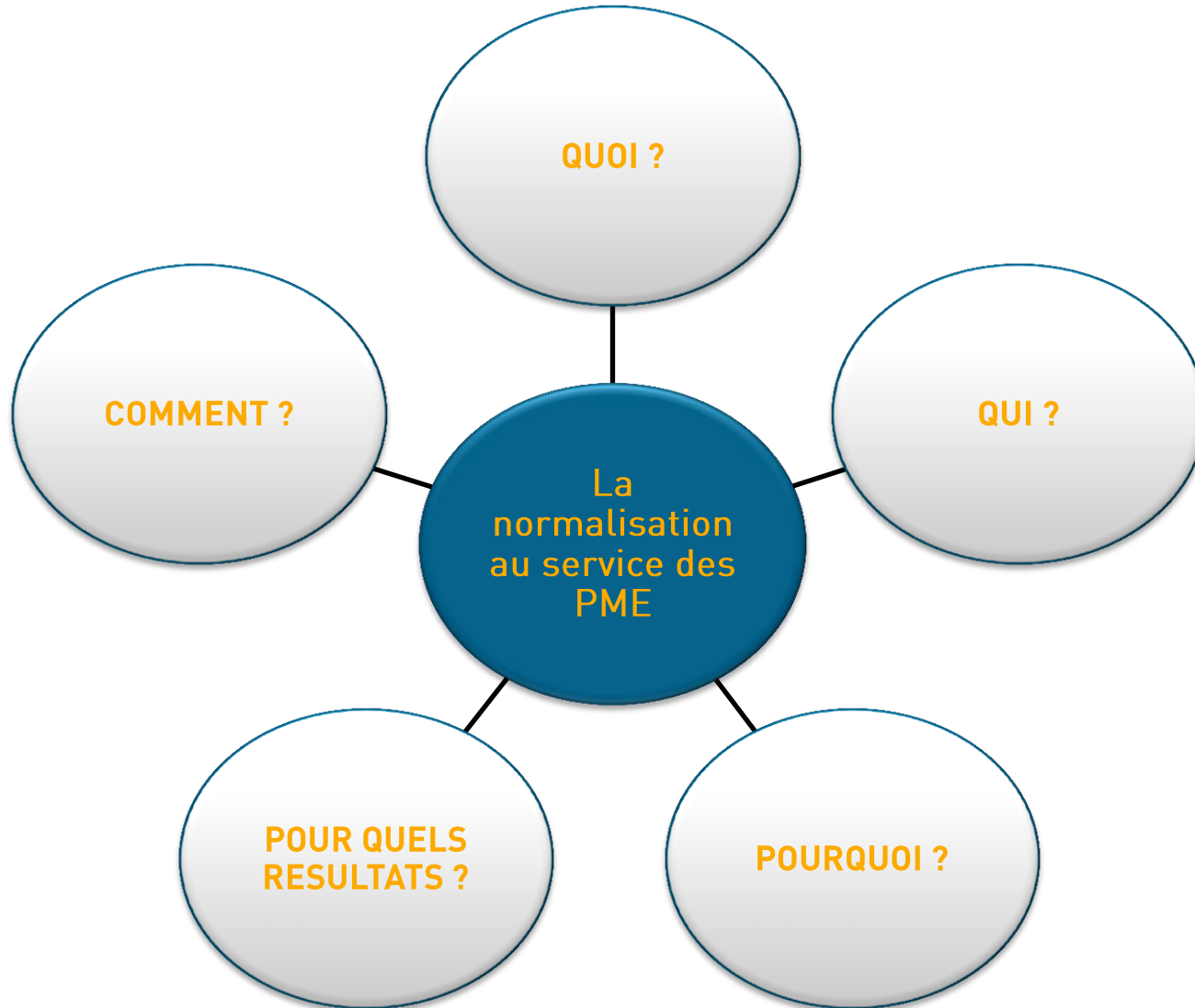
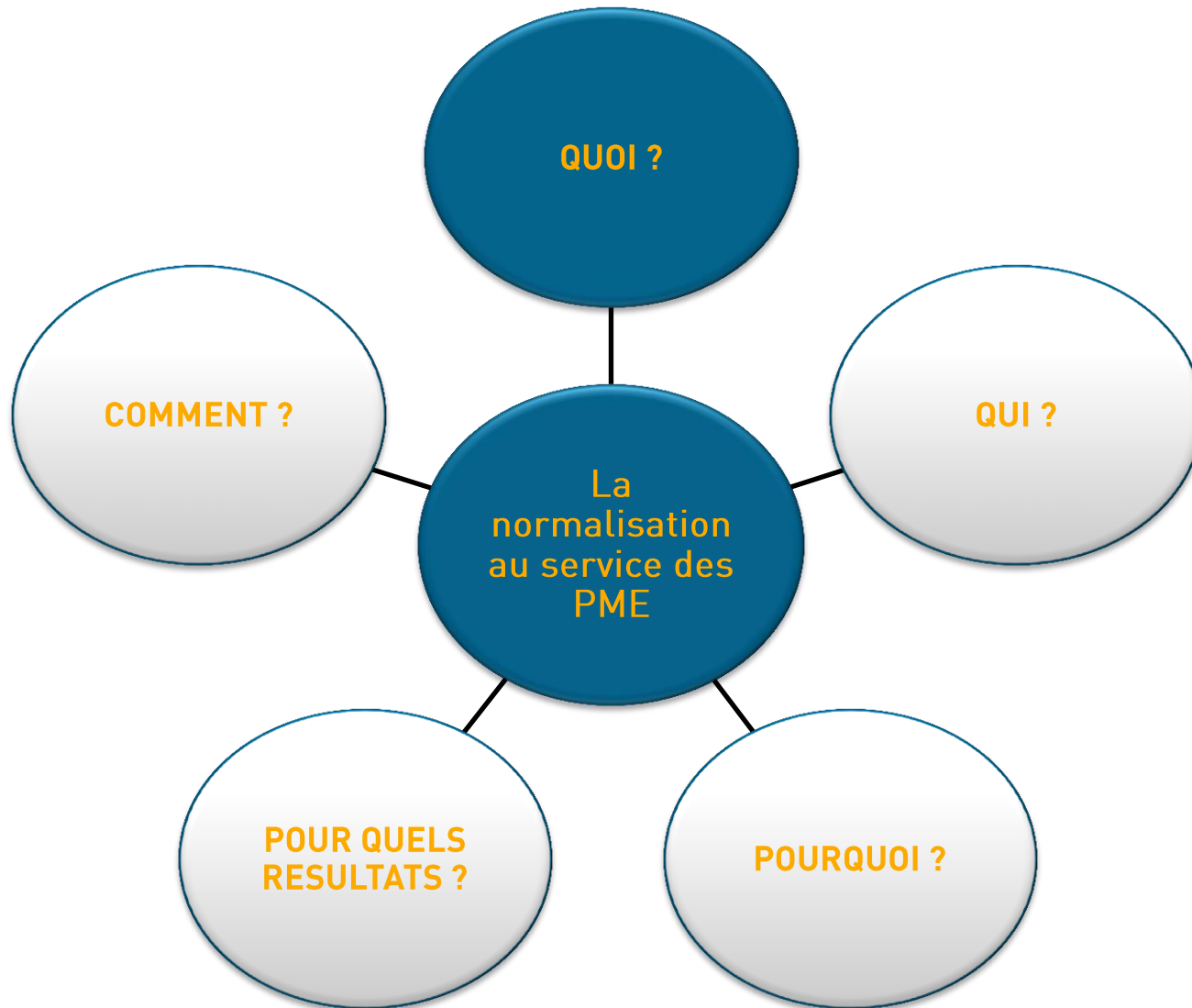




**La normalisation au service des PME au Grand-Duché
de Luxembourg**

Mercredi 13 juin 2012 : 14h30 – 15h15





Selon vous...

Que sont les normes et la normalisation?



Les normes au service de tous



Durée : 2:06

Lien : <http://www.youtube.com/watch?v=VlDAEWQTrQM&feature=youtu.be>

1) Qu'est-ce qu'une norme et à quoi sert-elle ?

Définition : document d'application volontaire, établi par consensus et approuvé par un organisme de normalisation qui donne des lignes directrices applicables aux activités pour application répétée et continue.

Objectifs :

- Définir un langage commun entre les différents acteurs économiques
- Faciliter les échanges commerciaux
- Garantir la compatibilité et l'interchangeabilité
- Rassurer sur la qualité et la sécurité
- Faciliter la vie quotidienne des consommateurs
- Protéger l'environnement

2) Quelle est la différence entre norme, label et règlement ?

Un règlement a un caractère obligatoire.

Un label est une marque collective déposée par un secteur professionnel.

3) Les normes : à quelles échelles et dans quels champs d'action ?

Echelles :

- Norme internationale (Ex: normes ISO)
- Norme régionale (Ex: normes européennes EN)
- Norme nationale (Ex: normes NF, DIN)

Champs d'action :

- Produits (Ex: ISO 9523:2008, Chaussures de ski de randonnée pour adultes – zone de contact avec les fixations de skis de randonnée)
- Processus (Ex: ISO 14001:2004 – Systèmes de management de l'environnement – Exigences)
- Services (Ex: ISO 9564-1:2011 – Services financiers – Gestion et sécurité du numéro personnel d'identification (PIN))



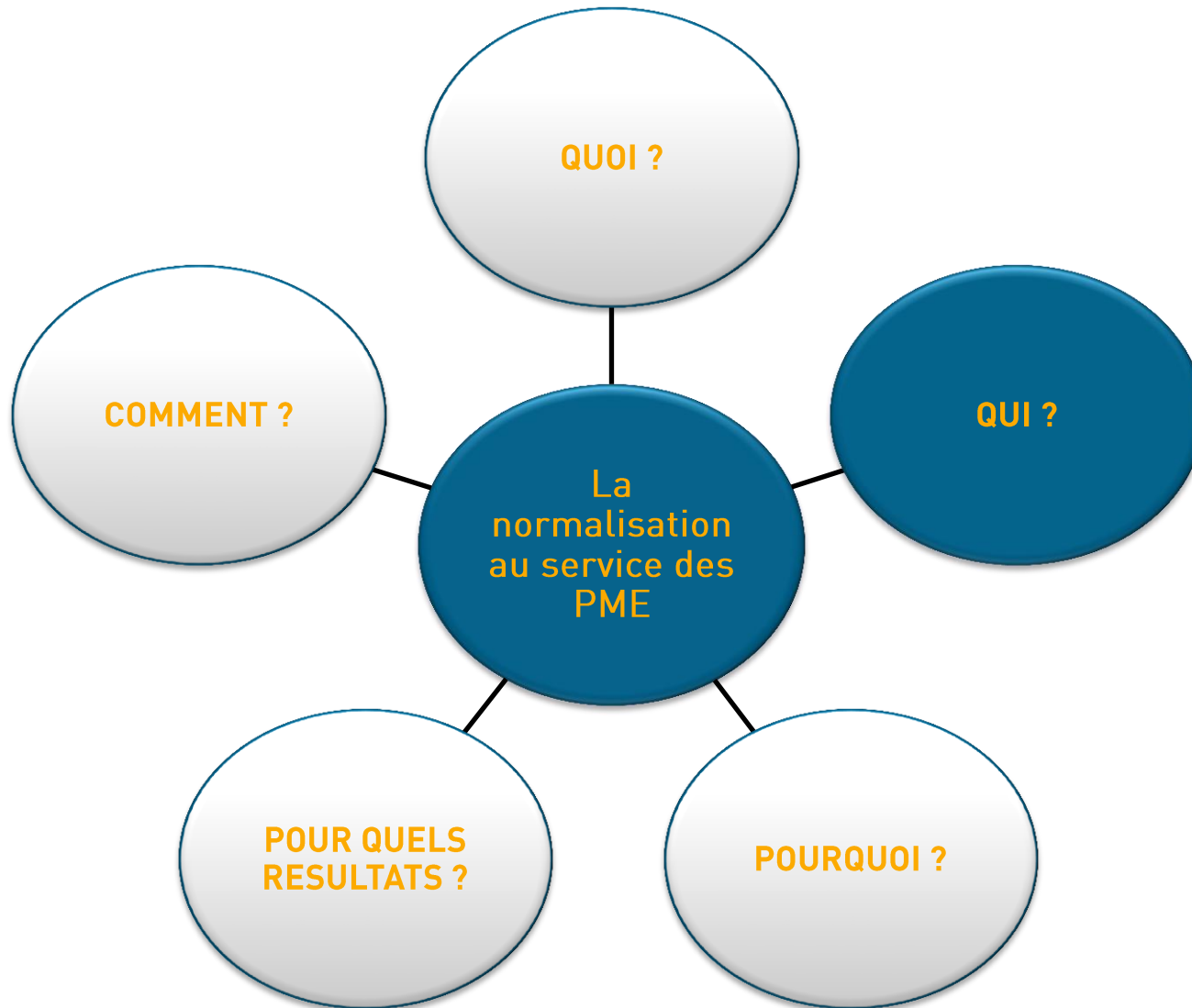
4) Qu'est-ce que la normalisation ?

Normalisation : activité VOLONTAIRE, axée sur le CONSENSUS et réalisée par les parties intéressées et pour elles-mêmes, dans un esprit d'ouverture et de transparence, au sein d'organismes de normalisation indépendants et reconnus, qui mène à l'adoption de normes dont le respect se fait sur une base volontaire.

5) Quelle est la différence entre normalisation, certification et accréditation ?

Certification : attestation délivrée par une tierce partie qui vérifie la conformité de produits, processus, systèmes et personnes par rapport aux exigences spécifiées dans une norme ou un référentiel.

Accréditation : reconnaissance formelle par un organisme d'accréditation (ex : OLAS) de la compétence d'un organisme d'évaluation de la conformité. Elle est réservée aux laboratoires, organismes d'inspection, organismes certificateurs et vérificateurs.



1) Quels sont les organismes de normalisation ?

Échelle
internationale



Échelle
européenne



Échelle
nationale



***L'ILNAS est l'Organisme
luxembourgeois de
normalisation***

2) L'Institut Luxembourgeois de la Normalisation, de l'Accréditation, de la Sécurité et qualité des produits et services

Création

Loi du 20 mai 2008 (Mémorial A n°74 du 28 mai 2008)

Statut

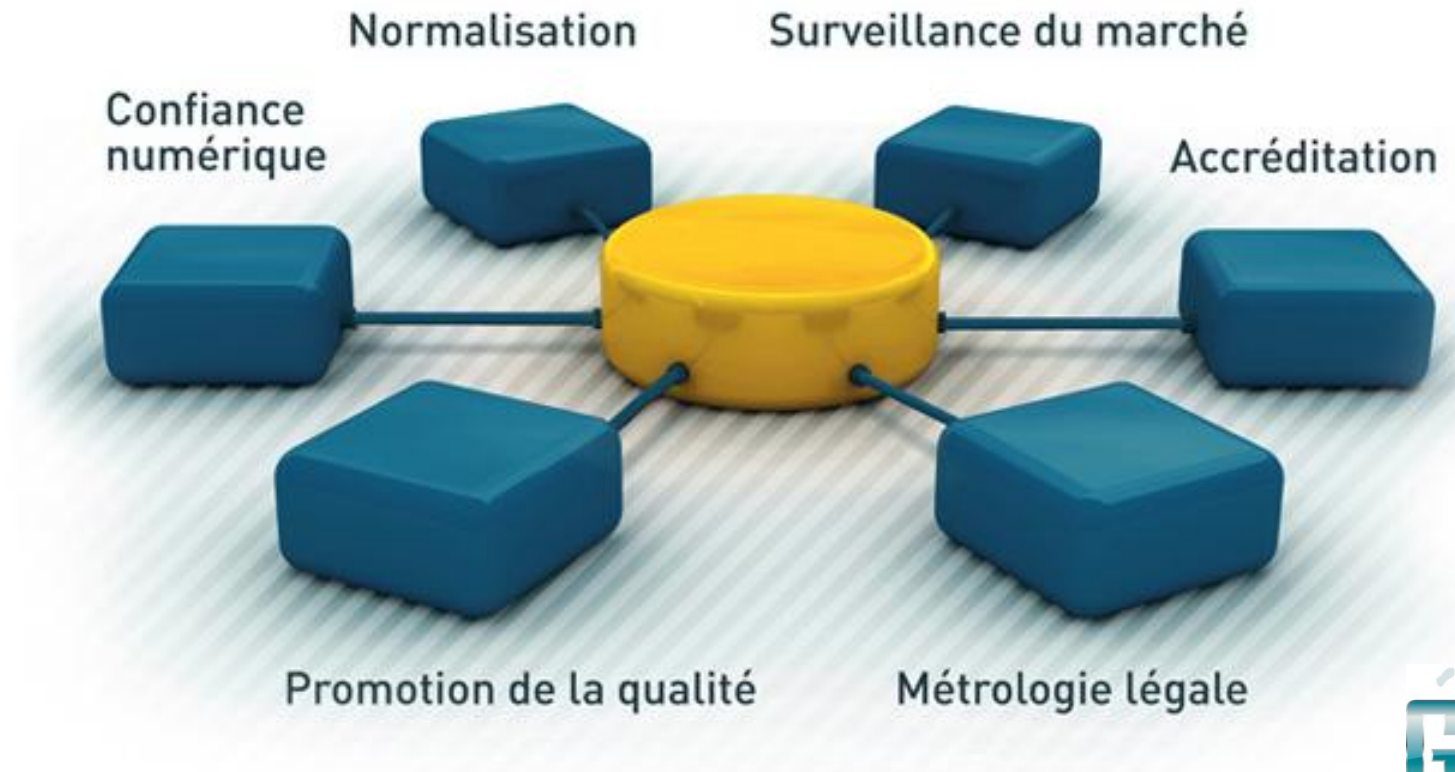
Administration publique sous tutelle de Monsieur le Ministre de l'Économie et du Commerce extérieur

Effectif total

29 collaborateurs

❑ Missions principales

Un réseau de compétences au service de la compétitivité et de la protection des consommateurs



❑ Les services proposés par l'ILNAS

Avec le concours de l'ANEC GIE, **les services suivants vous sont proposés :**

- L'inscription gratuite aux comités techniques de normalisation
- La possibilité d'acheter des normes
- La consultation gratuite des normes dans les locaux de l'ILNAS
- L'encadrement et la formation des nouveaux délégués en normalisation
- La mise à jour des activités de veille normative dans le cadre de l'analyse des secteurs porteurs
- L'organisation de *fora* normatifs dédiés aux secteurs économiques stratégiques
- Le développement de produits et services en lien avec la normalisation dans les secteurs porteurs (énergie, TIC, biomédical...)

❑ La stratégie normative luxembourgeoise 2010-2020, pilotée par l'ILNAS

L'ILNAS a ainsi rédigé la Stratégie normative luxembourgeoise 2010-2020 principalement basée sur :

- L'adéquation avec la stratégie 2020 de l'Union européenne et le programme gouvernemental 2009-2014
- Une approche économique sectorielle sur base des besoins nationaux identifiés
- Un principe directeur : « Celui qui fait la norme fait le marché »
- Le « Triangle de la connaissance » (Recherche, Éducation et Innovation)

Objectifs

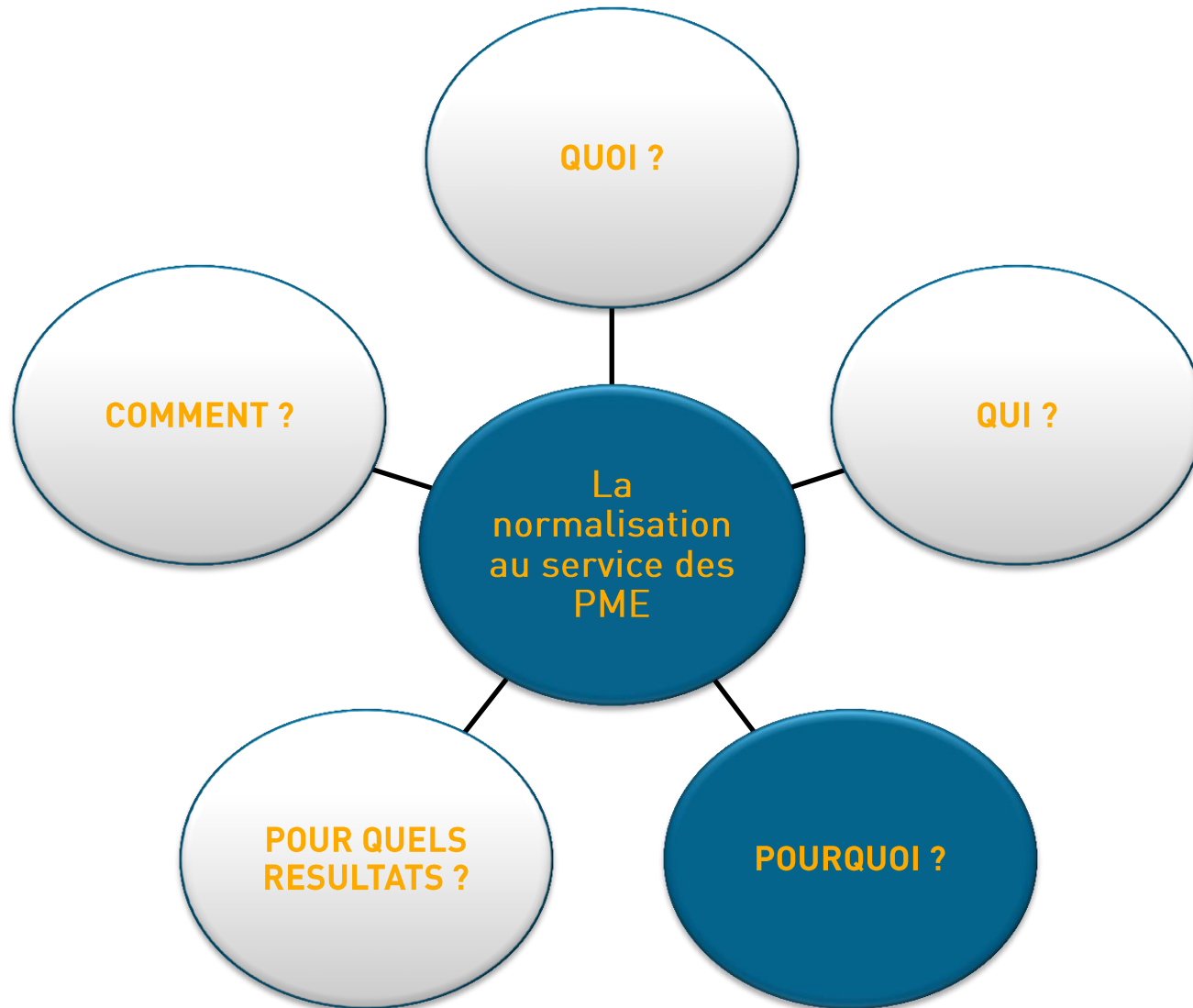
- Mieux soutenir l'économie en termes de compétitivité, de visibilité et de performance
- Promouvoir une culture normative homogène au niveau national
- Améliorer la reconnaissance internationale du Luxembourg au niveau normatif
- Animer une démarche fédératrice et innovante pour la normalisation luxembourgeoise

Fondements

- Pilier I : L'approche normative sectorielle comme support à l'économie nationale
- Pilier II : Le développement de la recherche et de l'innovation sectorielle
- Pilier III : Le développement sectoriel de l'Organisme Luxembourgeois de Normalisation (OLN)
- Pilier IV : La formation à la normalisation
- Pilier V : La mise en place et le développement du GIE – ANEC (Agence pour la Normalisation et l'Économie de la connaissance)

2) L'Agence pour la Normalisation et L'Economie de la Connaissance

- ❑ **Statut** : Groupement d'intérêt économique (GIE), organe exécutif de la stratégie normative luxembourgeoise, sous le contrôle de l'ILNAS
- ❑ **Création** : Le 4 octobre 2010, selon la loi modifiée du 25 mars 1991
- ❑ **Effectif** : 6 collaborateurs dédiés à la normalisation (au 01.06.2012)
- ❑ **Missions** : La promotion, la sensibilisation, la formation et le suivi dans le domaine de la normalisation, la mise en œuvre d'une approche normative sectorielle, le développement d'activités de recherche appliquée dans le but de soutenir la compétitivité des entreprises au Grand-Duché de Luxembourg, l'accompagnement des délégués nationaux en normalisation
- ❑ **Partenaires** :



Selon vous...

Qu'est-ce que les normes et la normalisation peuvent faire pour votre entreprise ?



1) Les enjeux économiques de la normalisation

- ❑ Défendre les intérêts et spécificités du Grand-duché de Luxembourg à l'échelle européenne et internationale
- ❑ Instrument au service des décideurs politiques pour renforcer la compétitivité et la croissance économique du pays
- ❑ Stimuler l'innovation en valorisant les avantages technologiques
- ❑ Diffuser de nouveaux produits sur le marché

Exemples : (Source : ISO)

- En France, les normes contribuent de l'ordre de 25% à la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB)
(Source : AFNOR, Association Française de Normalisation)
- Au Luxembourg, les Eurocodes (normes européennes de construction) ont été complétés en 2011 par des Annexes nationales prenant en compte les spécificités géographiques et climatiques ainsi que les techniques de construction traditionnelles

Avantages : gains de compétitivité des bureaux d'études, ingénieurs, entrepreneurs du bâtiment et fabricants de matériaux



2) Les enjeux commerciaux de la normalisation

- ❑ Outil au service des entreprises pour améliorer leur compétitivité
- ❑ Avantage concurrentiel lié à l'anticipation des futures évolutions normatives
- ❑ Défense et valorisation du savoir-faire

Exemples : (Source : ISO)

- La norme GSM, établie par l'ETSI à la fin des années 1980, a largement contribué au développement du marché de la téléphonie mobile dans le monde entier
- La norme MPEG-2 sur le codage numérique a généré un marché estimé à \$2,5 trillions
- L'utilisation de conteneurs normalisés dans le transport international de marchandises a diminué le temps de transport de 84 % et les coûts de 35 %
- Après la Seconde Guerre Mondiale, l'entreprise Michelin a développé une norme sur le pneu radial permettant d'assurer l'interchangeabilité des pneumatiques partout dans le monde



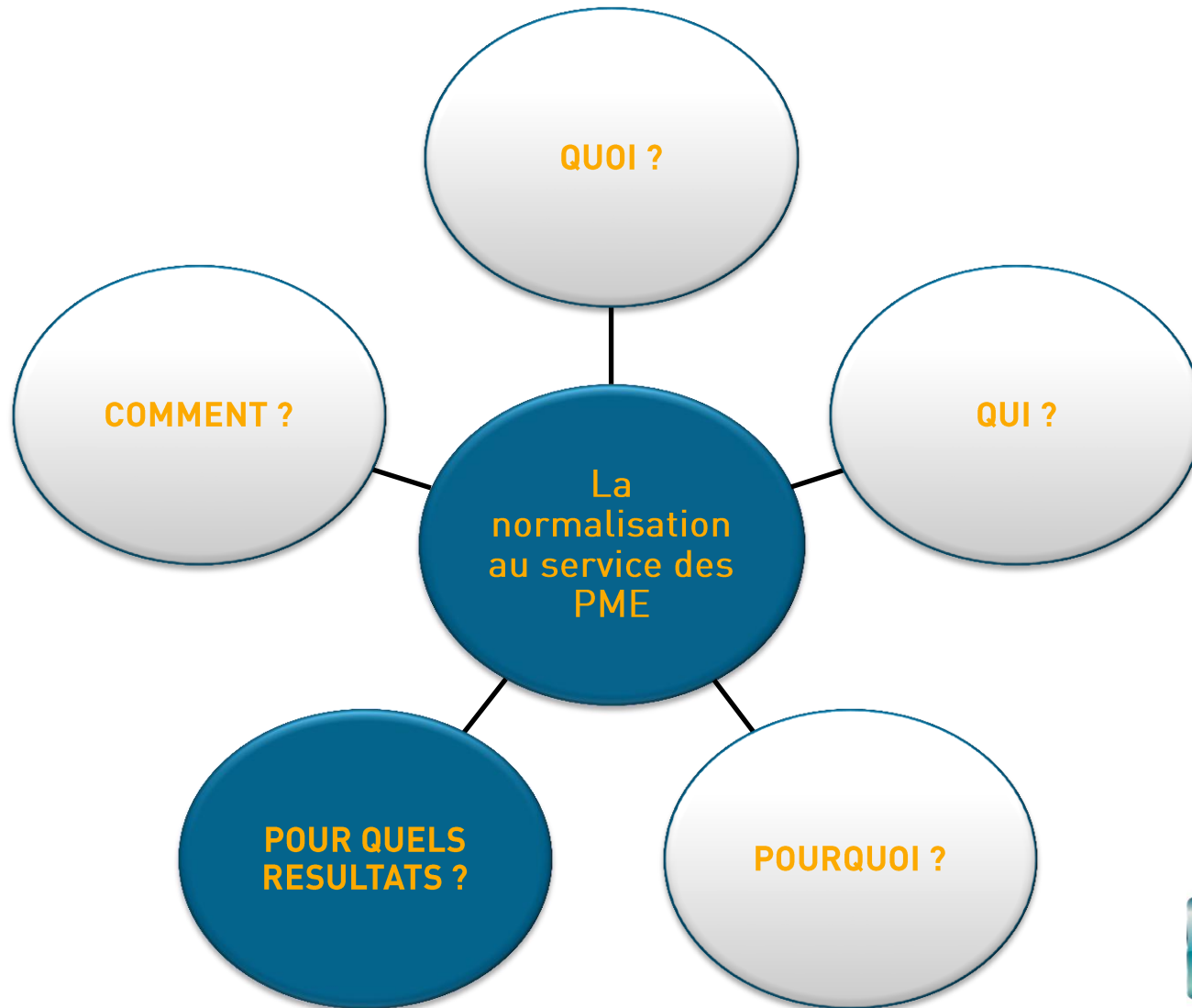
3) Les enjeux sociétaux de la normalisation

- ❑ Assurer la qualité et la sécurité des produits et services
- ❑ Protéger la santé des consommateurs
- ❑ Assurer la compatibilité entre les produits
- ❑ Permettre la transparence des informations sur les produits
- ❑ Encourager le respect de l'environnement

Exemples :

- La norme ISO 22000 relative à la sécurité alimentaire protège la santé des consommateurs en imposant une obligation de résultats en termes de sécurité sanitaire des aliments, via la traçabilité des produits
- La norme ISO 26000 publiée en 2010 définit comment les organisations peuvent et doivent contribuer au développement durable
- La société Kontra, transporteur routier basé à Schengen, a mis en place un système "Environnement et Energie" conformément aux normes EN ISO 14001:2009 et EN 16001:2009 afin d'augmenter l'efficacité de son parc de véhicules et de réduire ses émissions de CO₂





1) Les bénéfices de l'utilisation des normes pour une PME



Saviez-vous que...

« **Celui qui fait la norme fait le marché** »

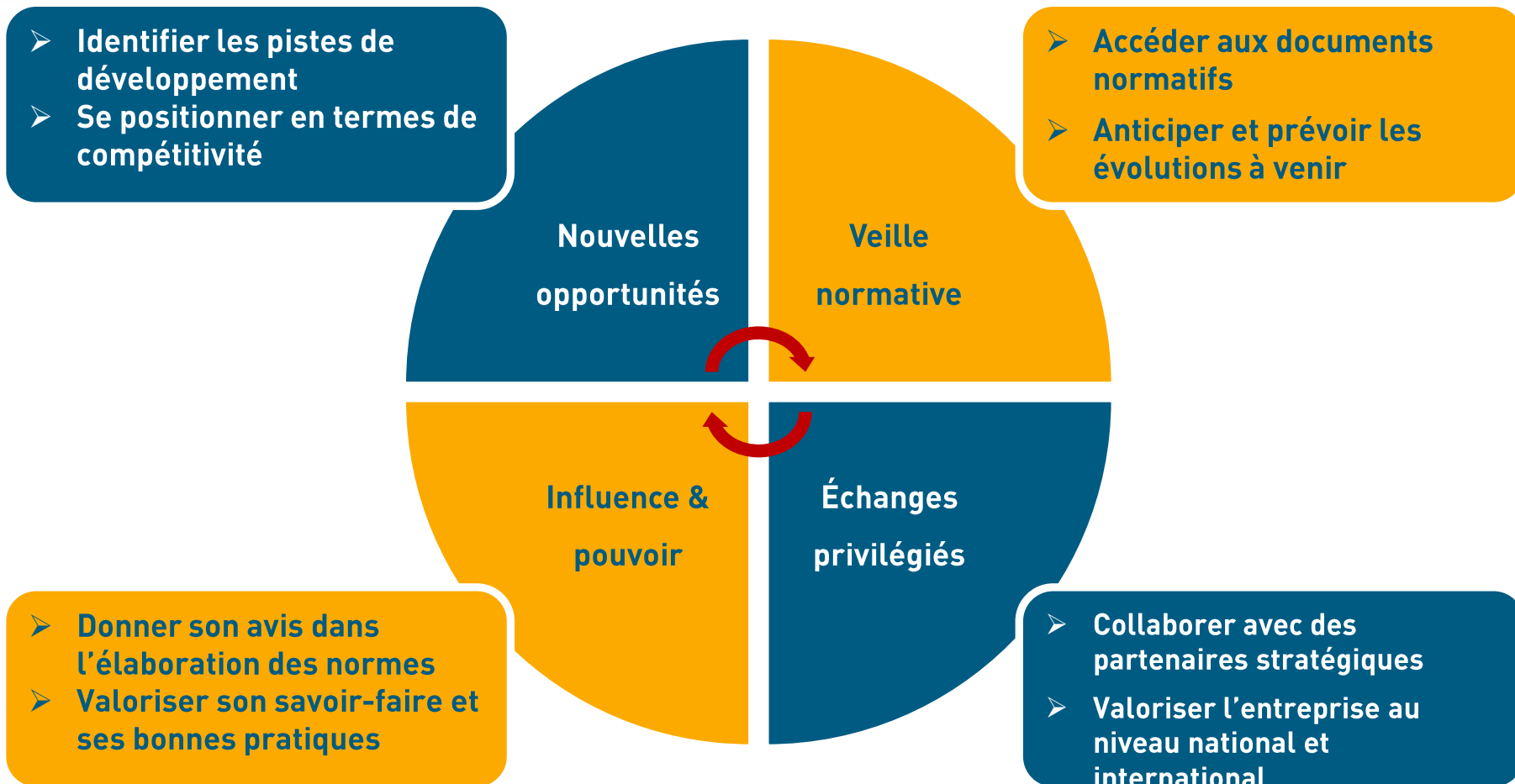
Aujourd'hui, les moutons
ont 5 pattes.

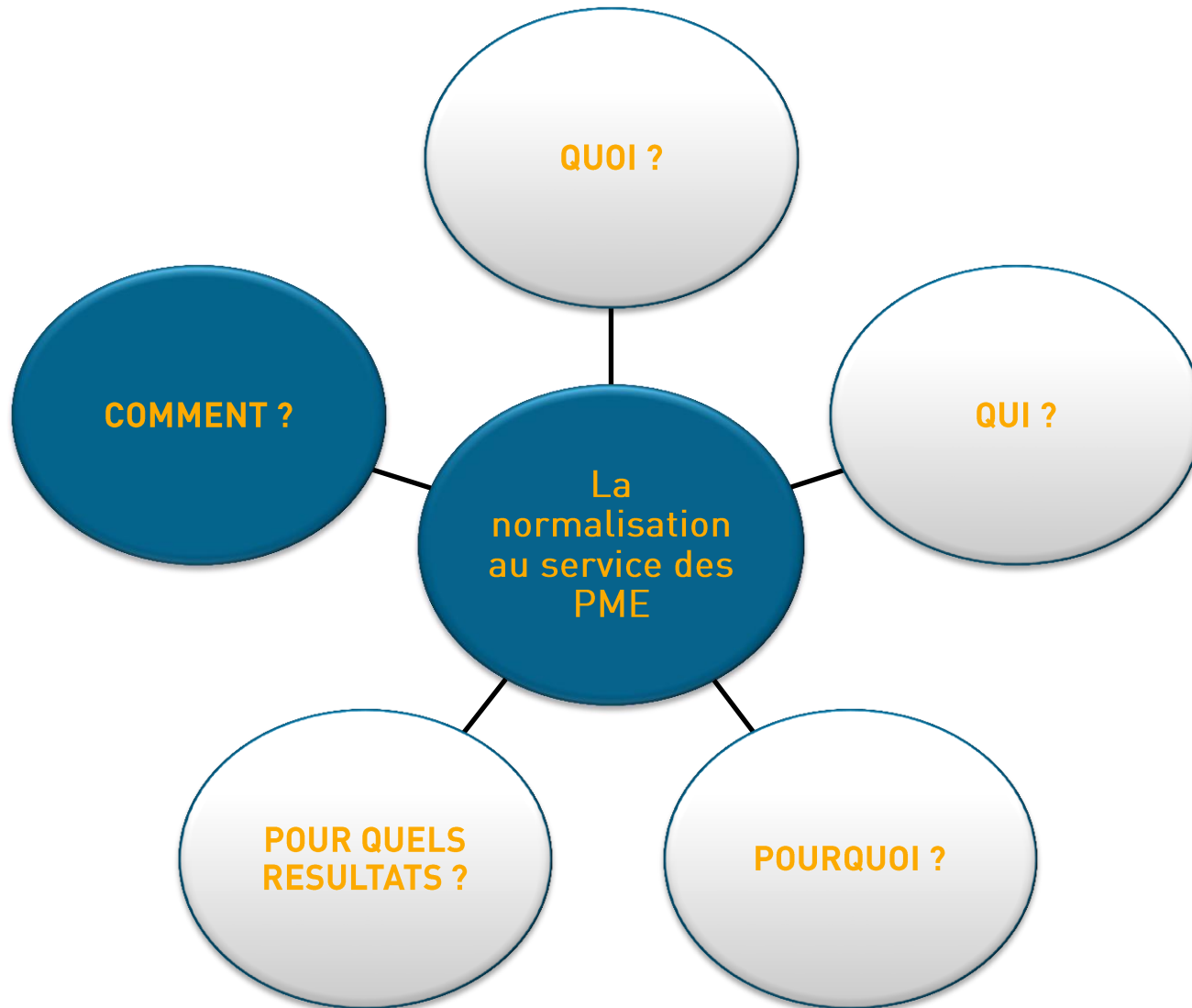
Mettez-vous
aux normes!

Vous n'aviez qu'à
vous faire représenter
au sein du comité!



2) Les bénéfices de la participation à la normalisation pour une PME





1) Devenir délégué national en normalisation

Pour participer activement à la normalisation, devenez délégué au sein d'un comité technique de normalisation. Pour cela, adressez personnellement votre demande à l'ILNAS qui étudiera votre dossier avant son éventuelle validation.

- une lettre de motivation
- un CV détaillant votre expérience en la matière
- un formulaire d'inscription
- la politique ILNAS/OLN/P001



A ce jour, **129 délégués** sont inscrits au registre national.

Pour les aider dans leurs activités de normalisation, les délégués reçoivent :

- Formations
- Support et assistance
- Guide



2) Comparer les coûts et les bénéfices économiques d'une participation au processus de normalisation

a. Estimation des coûts

En général, les coûts précèdent les bénéfices dans la plupart des projets de normalisation qui durent généralement plusieurs années.

Quels sont les coûts à prendre en compte ?

- L'investissement en temps représente généralement le coût le plus important (calculer le nombre d'heure par rapport au salaire horaire dû)
- Frais de déplacement et d'hébergement, en cas de participation aux réunions internationales (participation facultative) mais développement des réunions en visioconférence
- Frais de participation au plan national (cotisation, *membership*, inscription...)
 - ✓ **GRATUIT au Grand-Duché de Luxembourg**
- Coûts de formation à la normalisation
 - ✓ **GRATUIT au Grand-Duché de Luxembourg (deux formations sont spécifiquement pour les délégués)**

b. Estimation des bénéfices

- Estimer les économies par produit et multiplier ce chiffre par le nombre de produits concernés
- Estimer vos chances de succès si vous participez aux travaux de normalisation
- Estimer les conséquences si vous ne participez pas aux travaux de normalisation

Exemple : aux Pays-Bas, la société Wassenburg Medical Devices, spécialisée dans la production de machines pour nettoyer et désinfecter le matériel médical, souhaitait commercialiser ses produits en Europe. En participant au comité technique pour la norme EN ISO 15883, elle a eu accès au draft de cette norme. Elle a donc pu modifier ses produits en fonction de la future norme et se conformer aux attentes des partenaires commerciaux européens.

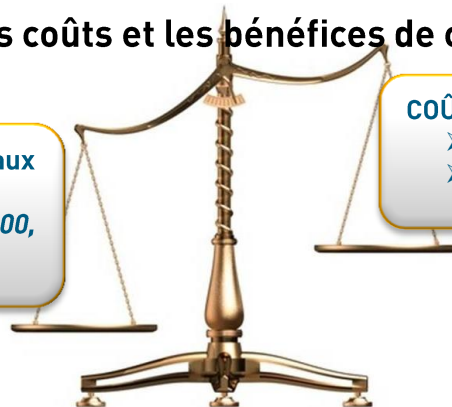
Comparons les coûts et les bénéfices de cette participation :

BENEFICES A LONG TERME = conquête de nouveaux marchés et hausse du chiffre d'affaires

- Royaume-Uni : 40 machines exportées en 2000, puis 80
- Chiffres d'affaires : + 40%

COÛTS A COURT TERME = 6 000

- Participation aux réunions internationales
- Temps de travail consacré par le salarié devenu délégué en normalisation



Pour conclure, retenez que...

- **L'utilisation des normes permet à votre entreprise de :**
 - ✓ **renforcer la confiance de vos partenaires**
 - ✓ **rassurer vos clients sur la qualité et la sécurité des produits et services**
 - ✓ **conquérir de nouveaux marchés**

- **La participation de votre entreprise aux travaux de normalisation permet de :**
 - ✓ **améliorer vos performances**
 - ✓ **anticiper les évolutions futures**
 - ✓ **valoriser vos innovations**
 - ✓ **accéder à un réseau d'experts de votre domaine d'activité**



Merci pour votre attention !

N'hésitez pas à compléter le questionnaire de satisfaction et la déclaration d'intérêt.

Pour nous contacter : normalisation@ilnas.etat.lu ou anec@ilnas.etat.lu

A vos agendas !

19-20 juin 2012

Participation au salon **ICT Spring** à Luxexpo

26-27 juin 2012

Formations pour les nouveaux délégués en normalisation

26 septembre 2012

Conférence « **Normalisation dans le secteur biomédical** » à la Chambre de Commerce

11 octobre 2012

Conférence « **Normalisation et PME** » à la Chambre des Métiers